



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 JUIN 2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt, le 26 juin, le Conseil Municipal du CHATENET EN DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VALADAS Hervé, Le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020.

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Landeau Aurore, Grenaille Romain-Bérenger, Brard Michel, Pala Henri, Maligne Francis, Marçais Bertrand, Champroy Nahoum.

Excusée : Duhamel Marie-Laure

Landeau Aurore est élue secrétaire de séance

Aurore Landeau donne lecture du compte rendu de la séance du 23 mai 2020.

Les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu et le signent.

Monsieur le Maire expose l'ordre du jour :

- ✓ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020
- ✓ Budget 2020
- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Demande d'aide financière – voyages scolaires 2020
- ✓ Aliénations
- ✓ Entretien des chemins et cimetière
- ✓ Questions diverses

### I – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer sur les taux d'imposition. Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2020.

Les taux seront donc les suivants pour 2020 :

- taxe foncière bâtie , 14.08 %
- taxe foncière non bâtie , 59.60 %

Le produit fiscal attendu pour 2020 s'élèvera donc à 74 892 Euros.

## **II- Vote du budget communal 2020**

Après examen et délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget communal 2020 présenté par le Maire. Le budget s'équilibre en tant dépenses et en recettes à la somme de .

### **BUDGET PRINCIPAL**

Section de fonctionnement .....	599 244.83 €
Section d'investissement .....	222 082.89 €

## **III-subventions 2020 aux associations**

Monsieur le Maire présente les différentes subventions de fonctionnement attribuées en 2019 ainsi que les demandeurs pour l'année 2020. Après en avoir discuté l'assemblée délibérante décide d'attribuer les subventions sur un prochain conseil Municipal. Il souhaite réunir une commission pour étudier les demandes.

## **IV- Demande d'aide financière – voyages scolaires 2020**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 27 mai 2020 reçu du Collège Lycée Bernard Palissy de st Léonard de Noblat qui sollicite un soutien financier de la commune destiné

aux enfants scolarisés et domiciliés au Châtenet en Dognon qui participeraient à un voyage scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 40 € par enfant domicilié sur le territoire de la commune, participant à un voyage scolaire.

### V-Aliénation d'un chemin rural après enquête publique

Monsieur le Maire expose la procédure pour l'aliénation du chemin « Doueineix » pour les demandeurs Mr et Mme Peyrot.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable dans les conditions suivantes :

- de désaffecter le chemin rural enclavé entre la propriété de Mr et Mme Peyrot (cadastre 867 et 469), en vue de sa cession.
- de fixer le prix de la vente du dit chemin « Doueineix » à 1 euro symbolique.

### VI- REFECTION CHEMIN MME DEBERNARD

Monsieur le Maire expose la demande de Mme Debernard de refaire le chemin qui dessert sa maison. Chemin impraticable par mauvais temps suite au passage des tracteurs,

Monsieur le Maire propose de nettoyer les chemins du Montfayon afin de permettre aux agriculteurs de ne plus passer devant chez Mme Debernard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur Le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil départemental.

### VII-Convention association relai info service

Monsieur le Maire expose le besoin d'utiliser les services du relai info service pour certains travaux d'entretiens sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention avec l'association Relai Info Service.

### XI - Questions diverses

**Communauté de commune . Information lors des réunions communautaires.**

**Locaux médicaux ,** Monsieur le Maire expose les différents locaux proposés pour le projet ainsi que la possibilité du financement.

**Assainissement collectif , Rappel sur le fonctionnement pour la mise à disposition des agents.**

Monsieur le Maire remercie les agents de la commune sur le travail effectué suite au plan covid19.

**Mme Turbiez 1<sup>ère</sup> Adjointe prend la parole pour expliquer l'organisation qu'elle a mise en place pour le maintien des enfants à l'école pendant les différentes phases de déconfinement.**

Le protocole sanitaire lourd a été respecté grâce à l'agent technique de la cantine, qui a permis une désinfection extrême tout au long de la journée.

Il y a eu une réorganisation des salles de classe, de la cour ainsi que de la cantine.

Deux services de cantine scolaire avec une désinfection des locaux et du mobilier avant, pendant et après le service, les élèves ont dû maintenir une distanciation tout au long de la journée avec un lavage très régulier des mains.

Pendant la seconde phase de déconfinement afin de pouvoir accueillir tous les élèves, une salle de classe supplémentaire a pu être aménagée dans l'école du Châtenet en Dognon.

Mme Turbiez enseignante en retraite, a encadré un groupe d'élèves composé CE2 venant de St Martin et de CM1 avec l'accord de l'Inspection Académique.

Une garderie matin et soir a été mise en place sous la surveillance de Mme Tranchant agent communal qui a assuré aussi la surveillance de groupe d'enfants entre les services de cantine scolaire.

La mise en place de ces différents protocoles a occasionné des dépenses supplémentaires dont certaines heures supplémentaires prises en charge par la commune.

Nous <sup>à</sup> avons à ce jour et à notre connaissance aucun cas de Covid19 sur la commune.

La commune remercie les parents d'élève de nous avoir fait confiance pour l'accueil de leurs enfants et le personnel communal pour son implication dans la crise.

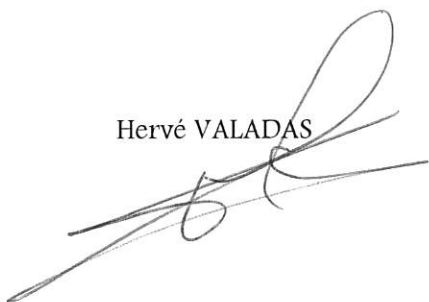
L'école a repris pratiquement son fonctionnement normal hormis la distanciation dans la classe.

**Don à la commune ,**

Mr Champroy propose de faire don à la commune de la fontaine qui est sur sa parcelle pour redonner le droit d'eau et la restauration de ce monument.

Fin de séance du Conseil Municipal : 23h40

Hervé VALADAS



Chantal TURBIEZ



Bernard POULET



Aurore LANDEAU



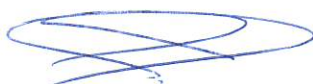
Marie Laure DUHAMEL



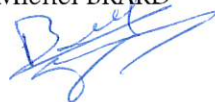
Nahoum CHAMPROY



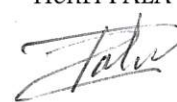
Romain-Bérenger GRENAILLE



Michel BRARD



Henri PALA



Francis MALIGNE



Bertrand MARCAIS

